Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 029-212902910-20261022-131020263-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE	EXTRAIT DU REGISTRE
ARRONDISSEMENT DE CHATEAULIN	DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE TREGOUREZ	DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°131020263

DATE DE CONVOCATION : ..... 8 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 13 octobre 2026 à 20h00 le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Anthony Page.

DATE D'AFFICHAGE :	8 octobre 2026
Nombre de Conseillers en exercice	15
Nombre de présents	13
Nombre de votants.	14

Etaient présents les membres du Conseil Municipal à l'exception de :
William Mallégoll qui a donné procuration à Anthony Page
Florian Lelièvre, absent excusé,

Secrétaire élue : Marion Pasdeloup

OBJET : Pacte Finistère 2030 – V2 : acquisition de pare - ballons

En date du 9 juillet, en question diverses, Monsieur le Maire interrogeait les membres du Conseil sur l'option de retenir l'ajout de pare ballon ou la destruction de l'escalier.

En effet, la subvention octroyée n'a pas pu être mobilisée en totalité sur le projet de désamiantage et de déconstruction de bâtiments sur l'ilôt de Garn Dréon car la collectivité doit assurer 20 % de la dépense.

Les membres du Conseil municipal se sont accordés pour l'option des pare-ballon : des devis ont été demandés à des entreprises spécialisées. Celui de l'entreprise Bellocq a été retenu pour un montant de 19 467,42 € HT soit 23 360,90 € TTC.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une demande de subvention du Pacte Finistère 2030 du volet 2 pour le millésime 2025/2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité.

-Décide de retenir l'option des pare-ballons

- Décide de solliciter le concours du Conseil départemental, dans le cadre du Pacte Finistère 2030 – volet 2 sur l'année 2025/2026,

- Donne mandat au Maire pour toute signature à intervenir.

Pour extrait certifié conforme

Le secrétariat

Le Maire,

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 029-212902910-20261022-131020263-DE

Marion Pasdeloup

Anthony Page

Transmis au représentant de l'Etat le : .....

Publié le : .....